

DEPARTEMENT DU RHONE
COMMUNE DE VOURLES

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 22</p> <p>Ont voté : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 1</p>	<p>L'an deux mil neuf, le deux juillet à vingt heures trente minutes à Vourles, le Conseil municipal de Vourles dûment convoqué le vingt six juin, s'est réuni dans la salle du Conseil à Maison Forte, sous la présidence de Monsieur Serge FAGES, Maire.</p> <p>Étaient présents : Serge FAGES, Elisabeth MESNIER, Michel REGNIER, Pascale HAUK, Gérard GRANADOS, Catherine MAURIN, Jean-Jacques RUER, Sébastien BLANC, , Elyane CLOP, Christine DUSSURGET, Laurence MARTINEZ, Marie Thérèse PRALY, Lorraine BOYER, Laurent SAINT JALMES, Jérôme MONVAILLIER, Sylvain ARNAUD, Paul REGARE, Gianni DE BERNARDIS, Serge MICHAUT, Sabine BEGASSAT, Cécile MATHAUD.</p> <p>Absents : Annie FERNANDES Dominique REGNIER</p> <p>Excusés : Annie FERNANDES.</p> <p>Pouvoirs : Annie FERNANDES donne pouvoir à Marie-Thérèse PRALY</p> <p>Secrétaire de séance : Elisabeth MESNIER.</p>
--	--

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 2009-048

SEANCE DU 2 JUILLET 2009

OBJET : Décision modificative du budget – ouverture d'une ligne de crédit

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération n°2008-036 portant délégation de pouvoir au maire,
Vu la délibération n°2009-016 portant adoption du budget primitif de la commune,

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts, dans le cadre de leur budget, que pour financer des opérations d'investissement,

Monsieur le Maire explique que la Commune envisage de mettre en place un aménagement urbain et des logements intégrant le principe de mixité sociale.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de faire appel à l'ouverture d'une ligne de crédit budgétaire de 1,8 millions d'euros correspondant au programme d'investissement.

Le montant de l'emprunt sera inscrit au budget communal ainsi que le programme d'aménagement suivant les modalités ci-après.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Investissement				
R-1641-135 Aménagements urbains				1 800 000 €
<i>Total R16 Emprunts et dettes assimilés</i>				1 800 000 €
D-2115-135 Aménagements urbains		1 800 000 €		
<i>Total D21 Immobilisations corporelles</i>		1 800 000 €		
Total général		1 800 000 €		1 800 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire appel à l'ouverture d'une ligne de crédit budgétaire de 1,8 millions d'euros correspondant au programme d'investissement selon les modalités ci-dessus.

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 1

Acte rendu exécutoire Après dépôt en Préfecture Le Et publication Le	Fait et délibéré les jours, Mois, an et heure que susdits et ont signé au registre les membres présents Pour copie conforme,
Le Maire, S. FAGES	Le Maire, S. FAGES